



# COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION *après la 3<sup>e</sup> ?*

## De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe  
de mon compte METICE

Mon adresse de messagerie

Si vous avez besoin  
d'aide vous pouvez  
contacter M. Martos  
au 06.92.64.74.60

## *Mes intentions d'orientation*

DU \_\_\_\_\_

AU \_\_\_\_\_

1

### Avant le conseil de recommandations du 2nd semestre

Je me connecte sur METICE : [metice.ac-reunion.fr](http://metice.ac-reunion.fr) (avant le 23 février 2020)  
Puis sur l'application « Téléservices »

2

Je saisir **mon intention d'orientation** : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle  
ou 1<sup>re</sup> année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3

### Après le conseil de recommandations du 2nd semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

## *Mes choix définitifs d'orientation*

DU \_\_\_\_\_

AU \_\_\_\_\_

4

### Avant le conseil de classe du 2nd semestre

Je me connecte sur l'application « Téléservices » (avant le 22 mai 2020)  
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

5

### Après le conseil de classe du 2nd semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

- Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)
- Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

## *Affectation et inscription*

6

### De fin juin à début juillet

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

Pour avoir des informations sur les différentes voies d'orientation et la liste des formations proposées par les lycées :

<http://aca.re/ssdqg>